

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE  
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 10 MARS 2022**

**Délibération**  
n°2022.03.037

**Feuille de route  
développement  
économique**

**LE DIX MARS DEUX MILLE VINGT DEUX à 17 h 30**, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis à l'Espace Carat - 54 Avenue Jean Mermoz 16340, L'Isle-d'Espagnac suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 04 mars 2022

**Secrétaire de Séance** : Jean-Claude COURARI

**Membres présents** : Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Joëlle AVERLAN, Brigitte BAPTISTE, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Minerve CALDERARI, Séverine CHEMINADE, Monique CHIRON, Jean-Claude COURARI, Frédéric CROS, Fadilla DAHMANI, Jean-François DAURE, Serge DAVID, Françoise DELAGE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Valérie DUBOIS, Nathalie DULAIS, François ELIE, Jean-Luc FOUCHIER, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Hélène GINGAST, Fabienne GODICHAUD, Jérôme GRIMAL, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Raphaël MANZANAS, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Corinne MEYER, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Yannick PERONNET, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Martine PINVILLE, Jean REVEREAULT, Alain RHODE, Martine RIGONDEAUD, Mireille RIOU, Gérard ROY, Anne-Marie TERRADE, Philippe VERGNAUD, Fabrice VERGNIER, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT, Zalissa ZOUNGRANA

**Ont donné pouvoir** : Françoise COUTANT à Fabrice VERGNIER, Sophie FORT à Philippe VERGNAUD, Martine FRANCOIS-ROUGIER à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Michel GERMANEAU à Isabelle MOUFFLET, Thierry HUREAU à François NEBOUT, Sandrine JOUINEAU à François ELIE, Gérard LEFEVRE à Pascal MONIER, Dominique PEREZ à Gérard ROY, Sylvie PERRON à Hélène GINGAST, Jean-Philippe POUSSET à Gilbert PIERRE-JUSTIN, Catherine REVEL à Vincent YOU, Valérie SCHERMANN à Zalissa ZOUNGRANA, Roland VEAUX à Francis LAURENT,

**Excusé(s)** : Véronique ARLOT, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Chantal DOYEN-MORANGE, Denis DUROCHER, Zahra SEMANE

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 MARS 2022**

**DÉLIBÉRATION  
N° 2022.03.037**

Rapporteur : Monsieur ROY

**FEUILLE DE ROUTE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

En adoptant son projet de territoire « Grand Angoulême vers 2030 », l'agglomération s'est dotée d'une vision globale de son développement, affirmant des priorités autour de trois piliers, et avec un horizon temporel permettant de fixer un cap, au-delà du court terme.

Généraliste par définition, ce projet appelle une déclinaison plus opérationnelle et inscrite dans la temporalité de ce mandat. C'est l'objet des feuilles de routes thématiques, en cours d'écriture.

L'objet du présent rapport est de présenter la feuille de route relative au développement économique. Celle-ci fait clairement référence au pilier du projet de territoire intitulé « pour un territoire qui crée des emplois » et vient en préciser le contenu, sous la forme d'un plan d'actions.

Cette feuille de route, dont l'écriture a été coordonnée entre les élus en charge des délégations intéressées, propose une approche globale du développement économique, de l'accompagnement de l'entreprise à la formation, du commerce à l'emploi, de l'innovation à l'économie sociale et solidaire.

Elle pose le principe d'une agglomération pleinement mobilisée sur le front de l'emploi, inscrite au cœur de l'éco-système économique, au service des acteurs du développement.

Elle dessine une agglomération pilote d'une stratégie foncière économique et d'un aménagement durable, ancrée dans la proximité avec son territoire, ouverte à l'innovation, véritable marqueur du territoire, mais attachée à son identité industrielle porteuse d'avenir ; une agglomération accompagnant les mutations vers une économie plus solidaire et respectueuse des ressources et inscrivant son développement commercial dans une stratégie urbaine équilibrée et durable ; une agglomération tournée vers l'international et soucieuse, dans le même temps, d'intensifier les circuits courts ; une agglomération stimulant l'entrepreneuriat.

Reprenant à son compte la contribution du Conseil de Développement, Grand Angoulême intègre les enjeux de formation dans son projet de développement économique : pour pérenniser son tissu industriel, accompagner les mutations de son commerce, aider les entreprises à relever le défi de l'innovation et de la transition climatique, permettre aux jeunes et aux actifs de se former et de développer un parcours professionnel localement. Grand Angoulême affirme son ambition à travers son schéma directeur de la formation supérieure.

Compétente en matière de développement économique, Grand Angoulême a la volonté d'occuper toute sa place au sein de la gouvernance économique, aux côtés de la Région, des chambres consulaires, des établissements de formation, des entreprises, des étudiants, des actifs, des acteurs de l'économie sociale et solidaire...

C'est en pratiquant un partenariat volontariste et ouvert, en œuvrant dans ce domaine, comme pour ses autres compétences, en liaison étroite avec ses communes membres, que notre agglomération entend porter son projet de développement et conforter l'attractivité économique du territoire.

La feuille de route économique soumise à l'assemblée, est jointe en annexe.

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** la feuille de route relative au développement économique.

**APRES EN AVOIR DELIBERE  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES  
(10 abstentions)  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE**

<b>Certifié exécutoire</b>	
<b><u>Reçu à la préfecture de la Charente le :</u></b>  <b>17 mars 2022</b>	<b><u>Affiché le :</u></b>  <b>17 mars 2022</b>

# FEUILLE DE ROUTE ECONOMIE

POUR UN TERRITOIRE  
QUI CREE DES EMPLOIS



MARS 2022



# LA FEUILLE DE ROUTE ECONOMIE

Des ambitions fortes issues  
du projet de territoire.

Créer  
Développer  
Attirer  
Soutenir

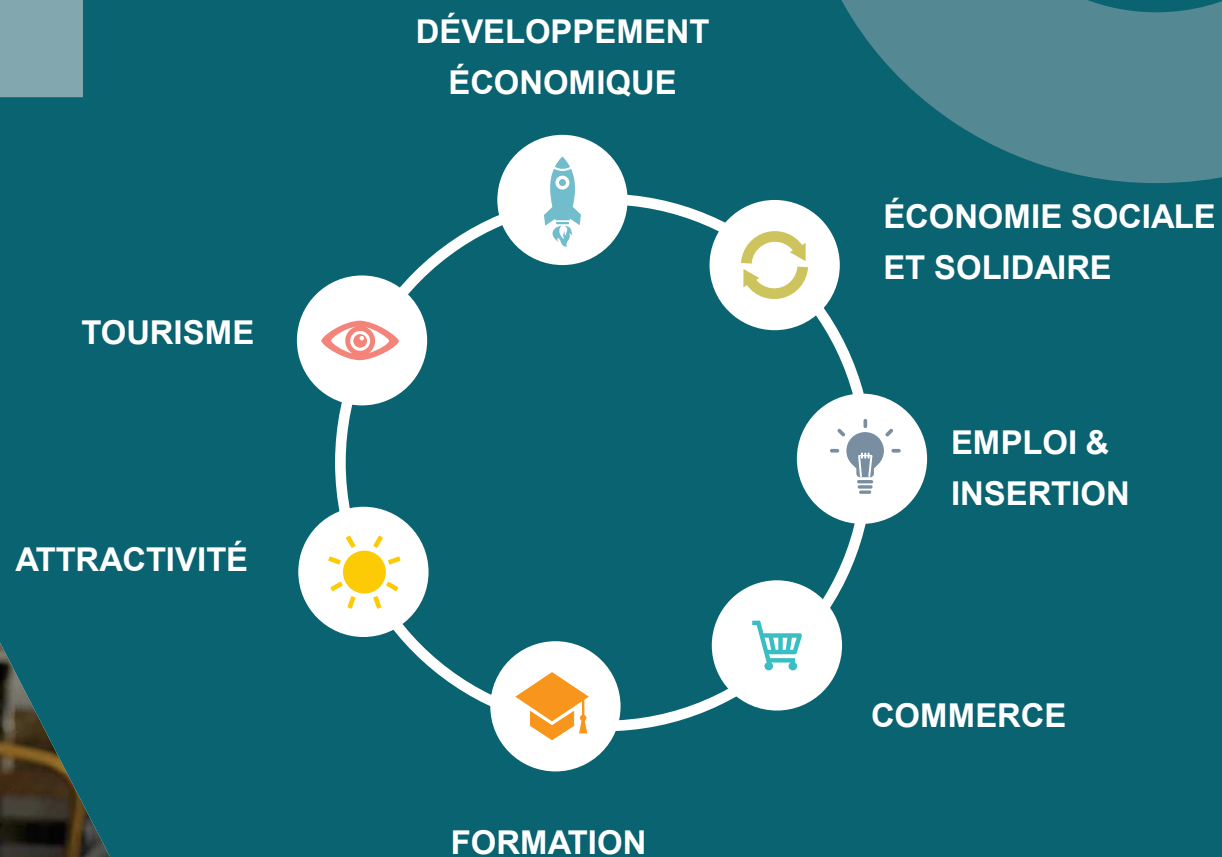


Le développement  
économique :  
pillier du projet  
d'agglomération

12 enjeux  
34 actions



# UN LIEN FORT ENTRE LES POLITIQUES





# AMBITIONS

du projet de territoire

01

Accompagner la création, l'implantation et le développement d'entreprises innovantes en lien avec les nouveaux défis du territoire

02

Accompagner la création d'emplois d'un monde plus économe en ressources

03

Confirmer le soutien à l'économie créative et culturelle comme vecteur d'attractivité, comme pôle d'enseignement supérieur et vivier d'emploi

# ENJEU 1



Mettre en place une politique sur le foncier/immobilier économique disponible pour faciliter le développement & l'implantation d'entreprises

01



**Identifier le foncier économique disponible à court terme**

- # PA Bel-Air & La Braconne
- # **Extensions** de zones d'activités
- # **Défrichage** de terrains en ZA propriété GA
- # Accompagnement à la **reconversion** des friches d'activités + **sobriété**

02



**Développer la vocation économique de la plateforme aéroportuaire**

- # Etude **d'opportunité**
- # Etude **d'aménagement**

03



**Réaliser une étude stratégique des zones d'activités**

- # Définition de la stratégie de **développement** et de gestion des zones
- # **Planification** des investissements
- # **Orientation** des choix d'implantation des activités
- # **Création** de nouvelles zones



## ENJEU 2



Accompagner le développement économique autour de filières, savoir-faire et centres d'enseignement/recherche correspondant aux spécificités du territoire et répondant aux nouveaux enjeux écologiques et technologiques

04



Mettre en œuvre le Schéma Local de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation (SLESRI)

- # **Consolider, structurer et développer** une offre de formation attractive
- # **Initier et accompagner** les dynamiques de recherche, d'innovation et d'entrepreneuriat
- # Renforcer les facteurs de rayonnement et d'**attractivité** du territoire
- # **Intensifier la vie étudiante en répondant aux besoins des étudiants** dans tous les domaines.

05



Implanter sur le territoire une plate forme technologique dédiée aux réalités virtuelles

- # **Préfiguration** de cet espace à **Krysalide**
- # **Valorisation des compétences locales** liées à cette réalité mixte (réalité virtuelle – réalité augmentée) dans les domaines d'activité ciblés : industries du process, industries culturelles et créatives, formation
- # Fonctionnement en **réseau de labs** (avec CNAM-ENJMIN, EFEC, IUT-Université de Poitiers...)

## ENJEU 2



Accompagner le développement économique autour de filières, savoir-faire et centres d'enseignement/recherche correspondant aux spécificités du territoire et répondant aux nouveaux enjeux écologiques et technologiques

06



### Renforcer la recherche et le transfert de technologie

- # **Intensification de la recherche** : projets de recherche, soutien à l'accueil de jeunes chercheurs, cofinancement de colloques scientifiques...
- # Conforter les pôles de compétences et faire **émerger des nouveaux secteurs**
- # Développer l'**innovation** et la **collaboration** avec les entreprises

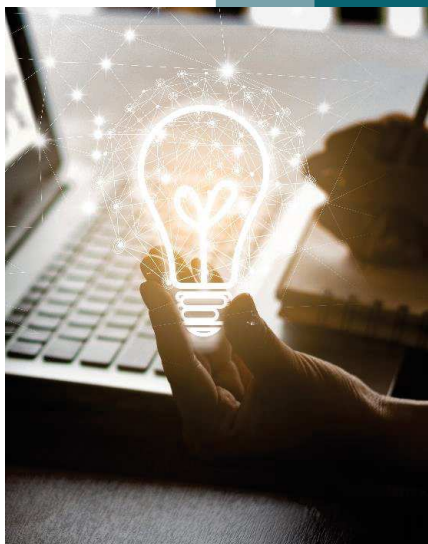
07



### Développement de la filière hydrogène sur GrandAngoulême

- # Concrétiser la **trajectoire hydrogène du territoire**
- # Faire émerger de **nouvelles opportunités** (ex: décarbonation de procédés, centre de formation et d'expérimentations)
- # Développement d'une **filière locale d'acteurs** (industriels, formation, recherche, usagers, producteurs...).

## ENJEU 2



Accompagner le développement économique autour de filières, savoir-faire et centres d'enseignement/recherche correspondant aux spécificités du territoire et répondant aux nouveaux enjeux écologiques et technologiques

08



### Lancement d'une démarche Ecologie Industrielle

**Cadre : TEPOS & Programme Ecologie Industrielle Territoriale**

# Déploiement d'une **démarche transversale, collective et durable** pour et avec les entreprises locales.

# Objectifs => **aboutir par l'investissement à la concrétisation d'opérations :**

- synergies de flux industriels
- adaptations des procédés industriels
- partages d'équipements ou d'infrastructures
- nouveaux procédés de valorisation matières par la recherche & l'expérimentation
- réductions & valorisations de déchets en tant que ressources

09



### Consolider l'éco système des Industries Culturelles et Créatives

# Consolidation, structuration et développement d'une **offre de formation attractive**

# Accompagnement des **dynamiques en matière de recherche, d'innovation et d'entrepreneuriat** en s'appuyant sur l'offre de services de la Technopole Eurekatech

# **Intensification de la vie étudiante** en répondant aux besoins des étudiants dans tous les domaines (logement, transport, restauration, culture, loisirs, sport, etc.)

## ENJEU 3



Accompagner et intensifier l'entrepreneuriat en général et l'entrepreneuriat innovant en particulier

10



**Développer la culture de l'entrepreneuriat sur le territoire**

# **Sensibilisation** à l'entrepreneuriat et à l'innovation

# **Faire émerger** des projets de création d'entreprises portés par des étudiants ou des jeunes du territoire

11



**Favoriser les projets innovants à impact positif**

# **Accompagnement** des projets à impacts positifs portés par les entreprises

# Création d'une **continuité de parcours** (du Challenge Positif à la croissance)

# **Opportunités d'expérimentation** ouvertes aux entreprises

12



**Déployer le dispositif CITELAB**

# **Sensibilisation** des publics fragiles à l'entrepreneuriat, prioritairement dans les QPV

# **Information** sur la création & reprise d'entreprise (aides...)

# **Accompagnement & orientation**

# **Mise en réseau** des acteurs de l'entrepreneuriat

## ENJEU 3



Accompagner et intensifier l'entrepreneuriat en général et l'entrepreneuriat innovant en particulier

13



**Poursuivre l'effort de co-financement des entreprises en création ou en développement**

# **Soutien** à la création et au développement d'activités nouvelles (Prêt Honneur)

# **Stimulation** de l'entrepreneuriat (Adel Tpe)

# Favoriser **la prise en compte du développement durable et du circuit court** (Adel tpe, PH)

# **Facilitation du développement** des entreprises et **appui à l'investissement** (Aide à l'immobilier et PH)

14



**Créer un fonds territorial de pré-amorçage ciblant les jeunes entreprises innovantes**

# Développement d'un **outil de proximité** permettant aux entreprises innovantes de **financer la phase suivant l'incubation et celle précédant la commercialisation.**



## ENJEU 4



Renforcer l'attractivité du territoire

15



### Développer la politique d'attractivité

- # **Affirmation de l'image de marque** du territoire au travers de l'univers Absolutement Angoulême
- # Intensification des **opérations marketing** exogène (publications, évènementiels...)
- # **Captation de talents** : accompagner les entreprises, leur fournir des outils utiles pour se démarquer, recruter et vendre le territoire. Développement du « **pack talents** » => boite à outils attractivité (supports de présentation du territoire, promotion des offres d'emploi, conciergerie, emploi du conjoint, visites, évènementiels d'intégration...)
- # **Conserver les étudiants** formés sur le territoire (faciliter l'intégration, développer le sentiment d'appartenance, mise en relation avec les entreprises...)
- # **Intensification de la promotion touristique** (particuliers, tourisme d'affaires)

# FEUILLE DE ROUTE ESS & ECONOMIE CIRCULAIRE

PROMOUVOIR L'ÉCONOMIE SOCIALE  
ET SOLIDAIRE, POUR UN AUTRE  
TYPE DE RICHESSES



MARS 2022

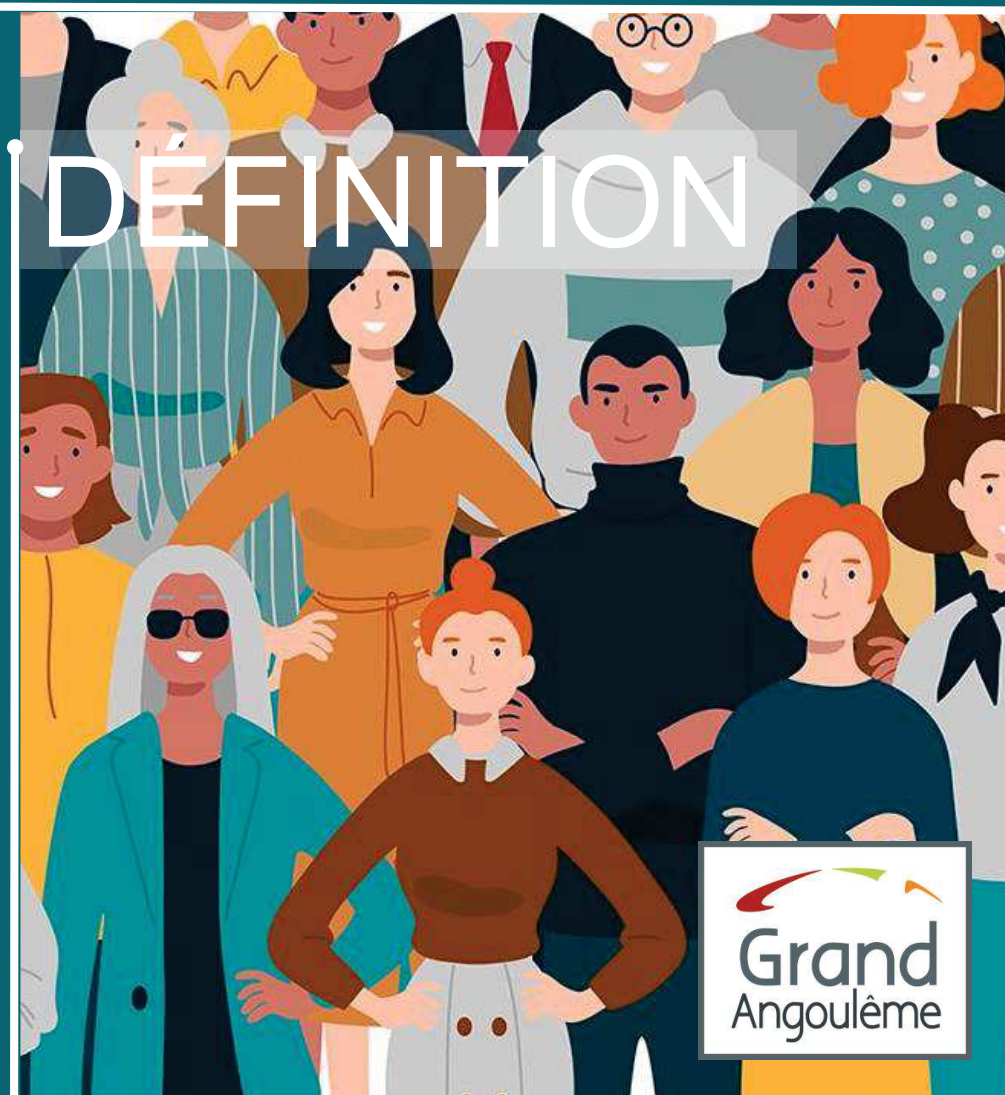


Créatrice d'emplois durables, facteur de cohésion sociale et territoriale, l'ESS apporte des solutions concrètes aux besoins quotidiens des habitants du territoire.

Les entreprises de l'ESS favorisent la **transition écologique** et l'**innovation sociale** dans les territoires, par l'implication citoyenne (solidaire et responsable), par leurs statuts et principes, leurs dynamiques de coopération, leurs pratiques responsables empreintes de solidarité.

GrandAngoulême a fait le choix fort d'une **visibilité renforcée de l'ESS** et de l'**économie circulaire** dans son organigramme technique et politique afin de lui donner une **place stratégique** dans la **politique publique** de la Collectivité.

# DÉFINITION







# ENJEUX

01

Stimuler les initiatives, accompagner la création d'activité et son développement

02

Connaissance, reconnaissance et valorisation de l'ESS sur le territoire

03

Accompagner les transitions vers de nouveaux modèles via l'économie circulaire

## ENJEU 1



Stimuler les initiatives,  
accompagner la création  
d'activité et son développement

01



**Clarifier la chaîne  
d'accompagnement  
territoriale de l'émergence  
au développement**

02



**Contribuer à la  
consolidation des  
ressources financières  
des structures de l'ESS  
par des initiatives  
citoyennes et locales**

03



**Partager et transmettre  
des savoir-faire  
entre les porteurs  
de projets  
et les structures existantes**



## ENJEU 2



Connaissance, reconnaissance  
et valorisation de l'ESS sur le  
territoire

04



**Mieux connaître l'ESS  
en interne  
et sur le territoire**

05



**Mieux faire connaître l'ESS  
auprès des citoyens, des  
entreprises et des  
politiques publiques**

## ENJEU 3



Accompagner les transitions  
vers de nouveaux modèles via  
l'économie circulaire

06



**Définir l'écologie  
industrielle et territoriale  
(EIT – action transversale)**

**Participer aux réflexions du  
collectif ETC (réemploi dans  
le bâtiment)**

**Poursuivre le Pacte  
Efficacité Matière**

07



**Collaborer au projet  
de lieu partagé  
« réduire les déchets »**

# FEUILLE DE ROUTE EMPLOI

METTRE EN PLACE DES ACTIONS  
TRANSVERSALES AU SERVICE  
DE L'EMPLOI POUR TOUS



MARS 2022



# ENJEUX

01

Accompagner les jeunes dans leur insertion professionnelle et sociale

02

Favoriser l'insertion professionnelle des publics éloignés de l'emploi

03

Faciliter le recrutement sur le territoire

04

Organiser et renforcer les synergies et les partenariats

# ENJEU 1



Accompagner les jeunes dans leur insertion professionnelle et sociale

01



**Soutenir les structures et les événements qui favorisent l'emploi, la formation et l'orientation des jeunes**

# Mission Locale

# E2C

# FOFE

02



**Familiariser les jeunes au monde du travail**

# Faciliter les relations formations-entreprises

# Mises en situation de travail (stages...)



## ENJEU 2



Favoriser l'insertion professionnelle des publics éloignés de l'emploi

03



**Développer et piloter des dispositifs en faveur de l'insertion**

- # PLIE
- # Clauses sociales et commande publique
- # Accompagnement dans l'emploi

04



**Impulser une démarche Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD)**

- # Etude d'opportunité

05



**Proposer une offre de médiation mutualisée de proximité pour faire le lien entre les personnes en recherche d'emploi des communes et les institutions**

06



**Contribuer à la levée des freins périphériques à l'emploi**

- # Mobilité
- # Garde d'enfants
- # Santé
- # Langue

## ENJEU 3



Faciliter le recrutement  
sur le territoire

07



**Renforcer les actions  
conjointes avec les  
autres politiques de  
l'agglomération**

# Politique de la ville :  
Cité de l'emploi

# Politique enfance  
jeunesse (Mission  
Locale notamment)

# Emploi du conjoint

08



**Soutenir et financer  
des évènements**

# Salon Direction Emploi

# Organisation d'ateliers  
thématiques avec l'APEC  
et Pôle Emploi (Marque  
Employeur, besoins  
filiales...), de job dating...

09



**Favoriser la  
connaissance des  
métiers et la mise en  
relation des  
compétences**

# Pour le public et les  
acteurs de l'emploi

10



**Faire évoluer les  
représentations qu'ont  
les entreprises des  
demandeurs d'emploi  
et encourager  
l'évolution de leurs  
pratiques afin de  
favoriser l'attractivité  
des métiers**

## ENJEU 4



Organiser et renforcer les synergies et les partenariats

11



**Favoriser  
l'interconnaissance**

# Réseau de référents par  
commune

# Culture commune

12



**Améliorer  
la connaissance  
de l'écosystème**

# Boîte à outils

13



**Favoriser les dynamiques  
partenariales**

# Agenda partagé,  
actualités...

# FEUILLE DE ROUTE ECONOMIE

LE COMMERCE,  
UNE BRIQUE ESSENTIELLE  
DE LA VITALITE DES TERRITOIRES



25 NOVEMBRE 2021





# LA FEUILLE DE ROUTE COMMERCE

Formule une politique volontariste en matière de commerce et d'artisanat local

Un territoire qui se réinvente face aux évolutions et s'inscrit dans une démarche de coopération



Découle du schéma directeur du commerce et de l'artisanat de proximité, validé en 2018 et portant une stratégie axée sur le soutien aux centralités

4 enjeux

13 actions





# ENJEUX

01

Développer l'identité du territoire autour d'une stratégie sur le commerce de proximité

02

Accompagner l'évolution et le développement du commerce

03

Soutenir l'attractivité des centralités et accompagner un aménagement et développement commercial équilibré

04

Mettre en place une gouvernance de la politique du commerce qui s'appuie sur des partenariats renforcés

## ENJEU 1



Développer l'identité du territoire autour d'une stratégie sur le commerce de proximité

01



Renforcer l'économie de proximité et promouvoir l'achat local

# Démarche globale  
« **Déclic16, nos achats sont nos emplois** »

# Valorisation de la **monnaie locale** comme facteur de renforcement des circuits économiques de proximité.

02



Créer un réseau de commerçants 'ambassadeurs'

# Mise en place & pérennisation de la **Maison du Pays d'Angoulême**

# Action de formation des commerçants afin qu'ils participent à la **promotion touristique** du territoire (OTPA)

03



Optimiser la livraison de proximité : dernier km

# Démarche globale sur la « **logistique urbaine** » à travers la participation au programme InTerLud lancé par le Cerema avec une phase d'état des lieux qui doit aboutir à un plan d'actions concerté avec les acteurs locaux

## ENJEU 2



Accompagner l'évolution et le développement du commerce

04



**Accompagner les porteurs de projet et soutenir l'installation / reprise**

- # Création d'un **guide** « J'ouvre mon commerce »
- # Développement du **test d'activité** : boutiques éphémères / boutiques d'incubation - avec un accompagnement renforcé des chambres consulaires.

05



**Accompagner la digitalisation des commerçants & artisans**

- # Accompagnement & formation (sites, vente en ligne...)
- # Création d'un **outil de référencement**
- # Soutien à la création d'outils et d'un site marchand de Local Commerce

06



**Soutenir financièrement les porteurs de projets**

- # Renforcement et adaptation du dispositif d'**aide à l'investissement des TPE**

## ENJEU 3



Soutenir l'attractivité des centralités et accompagner un aménagement et développement commercial équilibré

07



Accompagner les communes dans le maintien de leur tissu commercial

- # **Accompagnement des communes** : conseils, dossiers d'aides financières...
- # **Renforcement du dispositif d'aide au 'dernier commerce'** (avec avis de la CCI / CMA, montant à hauteur de 20% d'une dépense plafonnée à 280 000 € HT)
- # Mise en œuvre d'une **stratégie foncière commerciale**: outil d'intervention foncière pour remettre sur le marché des locaux commerciaux vacants, en partenariat avec la Sem Territoires Charente et l'EPF NA.

08



Lutter contre la vacance commerciale et inciter à l'implantation de nouvelles enseignes

- # Création d'une **aide à l'immobilier commercial**
- # Impulsion d'une **action de prospection et de valorisation territoriale** => participation à des salons professionnels
- # Développement de l'**application ASAE sur les locaux vacants**

## ENJEU 3



Soutenir l'attractivité des centralités et accompagner un aménagement et développement commercial équilibré

09



**Renforcer les centralités par une adaptation des outils réglementaires**

# Réalisation d'un **schéma d'implantation commercial**

# Mise en place d'un **observatoire du commerce**

# Poursuite du travail de définition des périmètres de centralités et de formalisation des **OAP Commerce et Centralité**

10



**Conforter les centralités par des dispositifs harmonisés**

# Démarche **ACV - ORT multisites** sur 4 communes : Angoulême, Gond-Pontouvre, La Couronne et Ruelle-sur-Touvre

# Mise en œuvre et le suivi du **RLPi** par l'application du règlement et la mise en conformité

11



**Requalifier les espaces commerciaux communautaires**

# **Espace Sud / Suivi de la restructuration**: espaces publics, mobilité et commercialisation

# **Espace Nord / Requalification et commercialisation** : prolongation de la concession de la ZAC des Montagnes Ouest ; travail sur l'identité, l'accessibilité / les déplacements et sur l'approche thématique du parc



## ENJEU 4



Mettre en place une gouvernance de la politique du commerce qui s'appuie sur des partenariats renforcés

12



Mettre en place 3 instances clés de concertation

# Au sein de l'agglomération, un **groupe de travail élus 'Commerce'**

# Au niveau territorial, un **comité de pilotage territorial** réunissant les acteurs économiques, consulaires et institutionnels

# Au niveau technique, une **cellule de coordination bi-mensuelle « Commerce » GrandAngoulême - ville d'Angoulême** et **comité technique territorial** réunissant 1/mois les principaux partenaires : ville d'Angoulême et communes ORT, Chambres Consulaires et Office du Tourisme.

13



Renforcer la transversalité

Toutes les actions citées impliquent de **renforcer la dynamique d'échanges et de mise en cohérence avec les autres politiques et compétences de l'agglomération** : politique de l'habitat, mobilité, culture, tourisme...

# SUITE



Suivi récurrent des fiches actions par les élus concernés



Comité de suivi transversal bimestriel